



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET  
DE L'ENERGIE  
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

SERVICE DE L'INDUSTRIE

N°CS09-3160-SI- **26/11** DIMENC  
Dossier n°CE08-3160-003086/TDESI\_0383

Nouméa, le 29 DEC. 2009

**R E C E P I S S E***de déclaration d'une installation classée*

\*\*\*

**Le Président de l'assemblée de la province sud,**

soussigné, CERTIFIE avoir reçu à la date du 11/08/2008, la déclaration de la société TERRASSEMENTS CHRISTY concernant une installation de concassage et de lavage de matériaux, sis sur le lot sans n° Pie B Pie - Numéro cadastral 5859-639162 – commune de LA FOA.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rub.	Désignation	Capacités	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2515	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minéraux et autres produits minéraux naturels ou artificiels	P = 133,5 kW	20 kW < P	Déclaration	La délibération n°733-2008/BAPS du 19 septembre 2008
2910	Combustion	Pth = 0,76 kW	Pth < 2 MW	Non classé	-
2930	Atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur	S ≤ 40 m²	100 m² < S ≤ 5 000 m²	Non classé	-

Rub. : Rubrique ; P = Puissance installée, Pth = Puissance thermique

La société TERRASSEMENTS CHRISTY, est tenue de se conformer à la délibération susmentionnée fixant les prescriptions générales applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article n° 414-5 de la délibération n° 25-2009/APS du 20 mars 2009 relative au code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 de cette même délibération, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration au Président de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

Pour le Président de l'assemblée de la province Sud et par délégation,

le directeur de l'industrie, des mines et de

l'énergie de Nouvelle-Calédonie

